



Exploitations familiales agricoles et dynamique de l'agriculture d'échelle dans le delta du fleuve Sénégal : quel arbitrage entre la rationalité de sécurité et celle de profit ?

Dimitri Samuel Adjanooun

Université Gaston Berger de Saint-Louis

Chercheur associé : LASPAD_PPZS

samyadjanooun08@gmail.com

Résumé

Cet article propose de situer la place des jeunes agropasteurs, à l'échelle des exploitations et au niveau territoriale, dans la dynamique agricole opérée depuis les années 2000 à 2020 dans la vallée du fleuve Sénégal. Il cherche spécifiquement à questionner d'une part, la place des jeunes et des petites exploitations d'agropasteurs dans les projets du développement agricole et d'autre part, à cerner l'incidence et les extensions des périmètres agricoles sur les petites unités interrogées après deux décennies de cohabitation. En effet, le recours au modèle compréhensif de l'évolution des pratiques d'élevage en milieu agricole (CAEPEMA) mobilisé dans cette recherche a permis d'interroger le point de vue des jeunes agropasteurs sur la dynamique agricole et le rapport entre la rationalité de sécurité, propre aux agropasteurs et celle de profit, diffusée par les agro-business à travers les services au développement (création d'emploi, accès des paysans aux services sociaux, modernisation de l'agriculture locale, diffusion de la technologie agricole, etc.) dans le delta de la vallée du fleuve Sénégal. En outre, l'analyse des données empiriques qui découle de l'application du modèle CAEPEMA a montré que la logique de conservation, de sécurité qui prédominait chez les jeunes au sein des unités observées a évolué vers une logique salariale et de rentabilité, créant une nouvelle réalité, celle de la dépendance des petites exploitations et des jeunes aux entreprises agricoles.

Mots clés : Agropasteurs - Exploitation familiale agricole - Rationalité de sécurité - Rationalité de profit- Delta du fleuve Sénégal

Family farms and the dynamics of scale agriculture in the Senegal River delta: what arbitration between the rationality of security and that of profit?

Abstract

This article proposes to situate the place of young agropastoralists, at farm and territorial level, in the agricultural dynamics operated from the years 2000 to 2020 in the Senegal River valley. It specifically seeks to question, on the one hand, the place of young people and small agropastoral farms in agricultural development projects and, on the other hand, to identify the impact and extensions of agricultural perimeters on the small units questioned after two decades of cohabitation. Indeed, the use of the comprehensive model of the evolution of animal husbandry practices in agricultural environments (CAEPEMA) mobilized in this research made it possible to question the point of view of young agropastoralists on the agricultural dynamics and the relationship between the rationality of security, specific to agropastoralists, and that of profit, disseminated by agribusiness through development services (job creation, access of farmers to social services, modernization of local agriculture, dissemination of agricultural technology, etc.) in the delta of the Senegal River valley. In addition, the analysis of the empirical

data resulting from the application of the CAEPEMA model has shown that the logic of conservation, of security which predominated among the young people within the units observed has evolved towards a logic of salary and profitability, creating a new reality, that of the dependence of small farms and young people on agricultural enterprises.

Keywords: Agropastoralists - Family farming - Security rationality - Profit rationality - Senegal River Delta

Introduction

D'après la recherche, le secteur agricole, qui emploie encore 50 à 60 % de la population, dans la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne et jusqu'à 75 % au Sahel (Marega. O Mering Catherine, 2018, p136) peine à absorber ses millions de jeunes pour deux raisons :

-d'une part, parce que la pression démographique a déjà conduit à un morcellement accru des exploitations, rendant celles-ci vulnérables ;

-d'autre part, parce que de nombreux jeunes agropasteurs, faute de rémunérations décentes et de conditions de travail et de vie attractives, se détournent de l'activité agricole.

Pour inverser les deux tendances, les prescripteurs de développement et l'encadrement doivent davantage prendre en compte le point de vue des jeunes ruraux sur le développement des métiers agricoles, promouvoir les pratiques d'association élevage-agriculture au sein des petites exploitations familiales d'éleveurs et développer la coexistence agriculteur-paysans afin de connecter les systèmes agricoles en place (Adjanohoun D. S et Sané. I, 2021, pp117-118). Un tel constat en rapport à la dynamique organisationnelle notée au sein des unités agricoles observées dans le delta, nécessite une réflexion sérieuse autour du développement agricole, la sécurisation de l'insécurité alimentaire des petites exploitations familiales agricoles et la création de l'emploi en milieu agricole. Dès lors, on se pose la question suivante :

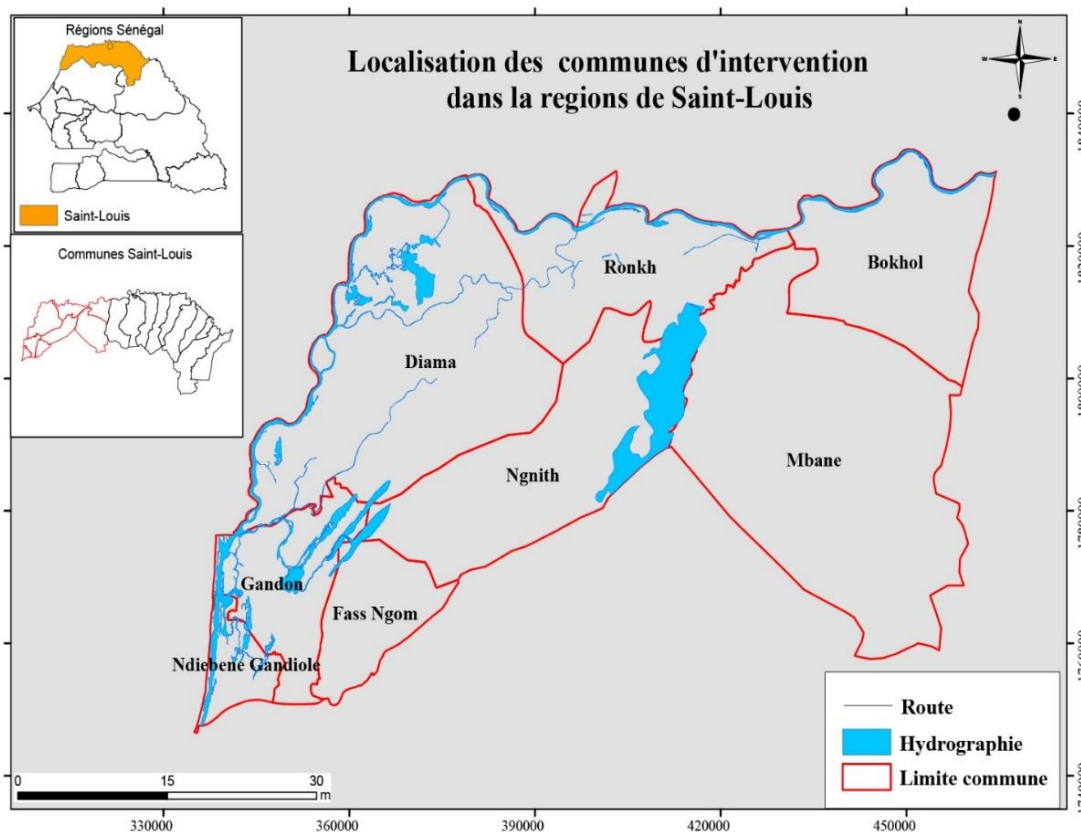
Quel est le rapport entre les agro-industries et les petites exploitations dans la région du delta du fleuve Sénégal après deux décennies de cohabitation ? permet-il aux jeunes de mieux peser sur les décisions et choix de productions au sein des exploitations familiales agricoles ? Est-ce que la dynamique organisationnelle de l'agriculture familiale, orientée de plus en plus sur le marché est telle un choix opéré de l'extérieur, notamment par les prescripteurs du développement agricole ? ou par les agropasteurs ?

De ces questions, il ressort du point de vue des acteurs interrogés et des investigations un décalage entre le développement agricole porté par les entreprises agricoles et la lutte contre la sécurité alimentaire au sein des exploitations familiales agricoles situées dans le delta du fleuve

Sénégal. De plus, on contact que le rapport entre les agro-industries et les petites exploitations familiales agricoles dans la région permet aux jeunes d'intégrer la logique de profit qui les permet de peser sur les décisions et les choix de productions. La dynamique de l'agriculture familiale en cours n'est pas un choix extérieur, mais une stratégie élaborée grâce à la cohabitation. La présente étude se donne pour tâche d'élucider les paradoxes soulevés dans nos hypothèses. Toutefois, la présentation des sites d'interventions est nécessaire pour mieux assoir la méthodologie de recherche et les outils de collecte de données.

1. Localisation des 05 communes dans la zone humide du delta de la vallée du fleuve Sénégal

Carte1 : Aperçu des terroirs d'intervention dans le delta



Source : D. S. Adjanooun, 2020

La présente étude est située dans la région du bas delta réputée autrefois pour avoir abrité les grands troupeaux des communautés Peuls et Maures du Sénégal, dans un système agro-halio-pastoral qui permet à la fois la cohabitation et la coexistence des pratiques agricoles avec les wolofs agriculteurs avant les sécheresses des années 1970 et 1980. Selon Tourrand F. et Jamin F.Y., (1986, p24) cette activité était le propre des wolofs installés sur le fleuve dans le moyen et le haut delta entre Débi et Richard-Toll, qui étaient les vrais waalo-waalo. Aujourd'hui, le

développement de l'agriculture des petites exploitations familiales agricoles et agropasteurs est un impératif qui doit prendre en compte les aspirations des jeunes qui incarnent le futur des exploitations en rapport à la dynamique agricole portée par les agrobusiness.

2. Méthode et matériels de recherche

L'objectif de cette étude est de cerner la place des jeunes agropasteurs dans la dynamique agricole au sein du delta du fleuve Sénégal. De façon spécifique, elle interroge la structure organisationnelle et les changements opérés au sein des exploitations agricoles familiales impactées par le développement des cultures irriguées portées par des entreprises agricoles sénégalaises et étrangères. En effet, le recours au modèle compréhensif d'appréhension de l'évolution des pratiques d'élevage (Adjanooun, 2020, p06), a permis d'une part, de questionner les jeunes la coexistence élevage-agriculture à l'échelle des exploitations et d'autre part, l'association éleveurs-agriculteurs à l'échelle territoriale. De même, elle analyse le rapport entre la logique de profit diffusée par les nouveaux acteurs et celle de sécurité propre aux agropasteurs contraint de s'adapter quotidiennement.

Ainsi les données analysées ont été collectées grâce à la triangulation des techniques d'investigations à dominante qualitative, mobilisant à la fois un guide entretien semi-directif et un protocole de discussion de group ayant pour objectif d'impliquer les jeunes dans la production de la connaissance, sur le sens qu'ils accordent aux opportunités d'emplois créés par les agrobusiness, sur la formation professionnelle et sur l'avenir de l'élevage en milieu agricole. Ce travail, à visée exploratoire interroge à travers un questionnaire 200 chefs et fils d'agropasteurs au sein de 200 exploitations familiales agricoles d'autochtones localisées à proximité des agrobusiness, 17 entretiens semi-directifs avec divers acteurs (institutionnels, techniques et associations faîtières paysannes) et 05 focus group de 11 jeunes par communes.

Tableau1 : Répartition des jeunes agropasteurs dans les 05 terroirs du delta

Commune	Nombre décimal	Pourcentage
Gandon	35	17,5%
Diama	35	17%
Ronkh	45	22,5%
Ngnith	45	22,5%
Bokhol	40	20%
Total	200	100%

Source : données de l'enquête, 2021

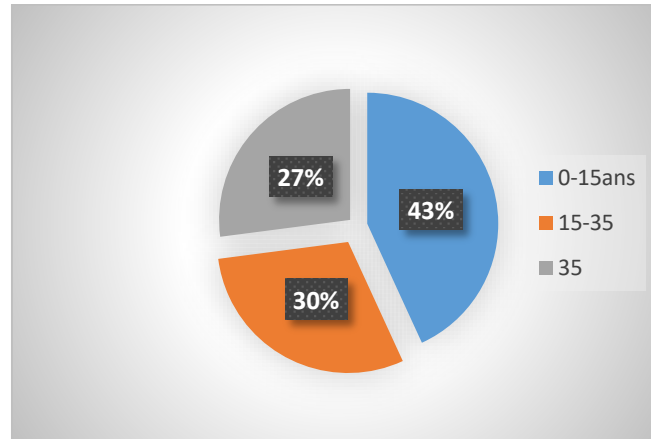
La distribution des jeunes agropasteurs est désignée par un échantillon qualitatif géographique sont repartis en fonction des ressources (la terre, l'eau, etc.) dans les 05 communes.

3. Résultats

3.1. Les jeunes au sein des petites exploitations agricoles

L'entrée par la démographie permet de cerner la dynamique de la population pour mesurer le niveau d'accès aux services sociaux de bases mais aussi aux demandes et aux urgences des communautés en général et des jeunes en particulier.

Graphique 1 : Répartition des populations au sein des petites exploitations d'agropasteurs dans les 05 communes du delta du fleuve Sénégal



Source : données de l'enquête, 2021

L'analyse descriptive des données présentées par ce graphique permet de montrer que les populations du delta sont jeunes. En effet, 70% de la population interrogée sont des jeunes dont 27% sont âgées de 15 à 35 ans, 43% ont un âge compris entre 0 et 15 ans et 30% d'adultes âgés de plus de 35 ans. Ce tableau exhorte davantage les gouvernants à démultiplier les actions sociales pour réduire les inégalités entre le rural et l'urbain en créant de nouvelles opportunités d'emplois directement et indirectement liées à l'agriculture.

En effet, le changement de paradigme est une nécessité qui doit s'opérer à deux niveaux à travers des mesures pratiques et adaptées aux besoins ciblés. Le premier d'ailleurs le seul déjà prise en compte dans les politiques publiques, doit être intensifiées. Il s'agit du déploiement des programmes et projets de lutte contre l'insécurité alimentaire à travers les petites exploitations agricoles afin de renforcer et améliorer la résilience de ces dernières. Il est également impératif d'implanter les infrastructures de formation technique à l'instar des instituts supérieurs études technologiques (ISET) en milieu rural pour assurer à tous les jeunes une formation de qualité orientée sur les métiers agricoles afin de leurs permettre d'être compétitifs sur les marchés d'emplois créés par les agro-business. A ce propos la formation agricole des jeunes est considérée comme un levier pour l'insertion socio-professionnelle (coordination sud, 20214),

car le développement du secteur est un renouveau considéré comme la solution la plus efficace pour absorber les cohortes de jeunes ruraux arrivant sur le marché de l'emploi (Rolland, 2016). Ainsi, les demandes liées à l'accès aux services sociaux, à l'emploi et à la formation professionnelle doivent permettre de réduire les inégalités entre territoriales et celles de chances entre les jeunes des villes et les campagnes. De surcroît, une deuxième mesure doit permettre aux autorités étatiques par l'intermédiaire de la tutelle et l'encadrement technique mettre en place des programmes et projets pour promouvoir l'agriculture des jeunes agropasteurs au sein des exploitations familiales agricoles dans le delta du fleuve Sénégal.

Cependant, si l'action publique en réponse aux besoins des populations a pour vocation de renforcer les revenus, de sécuriser la sécurité alimentaire et le foncier des autochtones à partir de l'intervention, quel est son impact dans la dynamique en cours sur l'organisation sociale de ces structures socio-économiques ? Quel est le rapport entre l'intervention au développement et le genre ? Ces interrogations nous permettent de cerner la place des jeunes, hommes et femmes, dans les projets de sécurisation des petites exploitations familiales agricoles dans le delta.

3.2. Dynamique de la polyculture et la place des jeunes dans les petites exploitations agricoles dans le delta du fleuve Sénégal

L'analyse des données a montré que 100% des exploitations d'éleveurs implantées dans le delta associent l'élevage à agriculture. Ainsi, la majorité de celles-ci qualifie l'agriculture comme une activité d'appoint, tandis que pour celles installées dans la périphérie de la zone d'étude, l'élevage se présente comme une épargne, une activité secondaire derrière l'agriculture. Pour les 200 exploitations constituant notre unité d'observation, 96% pratiquent l'élevage comme activité principale et l'agriculture comme activité secondaire pendant que les 4% désignent l'agriculture comme la principale activité qui mobilise l'essentiel des jeunes et l'élevage comme la deuxième activité des ménages. Le profilage des chefs d'exploitations interrogés dans a permis de relever que l'adoption de l'agriculture qui constitue l'essentiel des revenus des paysans a entraîné une dynamique au niveau du choix du chef d'exploitation chargé d'orienter les grandes décisions au sein du groupe. Par ricochet, nous avons constaté que 65% des exploitations familiales sont gérées par des adultes de deuxième âge qui ont entre de 36 ans à 43 ans. Cette évolution doit s'amplifier avec le développement de l'agriculture des petites exploitations paysannes et d'éleveurs au sein des unités socio-économiques familiales agricoles.

En outre, la corrélation entre genre et gestion socio-économique au sein des exploitations familiales indique que 100% des exploitations sont toutes dirigées par des hommes, en charge de la répartition des tâches et qui orientent les grandes décisions au nom du groupe. Un enjeu de recherche stratégique que l'intervention doit développer pour permettre aux femmes de se positionner dans les prises de décisions qui engagent leurs avenir. La configuration qui prévaut actuellement relève d'une construction normative, imposée par le système patriarcal négocié et approuvé par les communautés elles-mêmes. En sus, la gestion du lait et autres produits animaux qui étaient autrefois, confiée aux femmes, est reversée à 80% aux chefs d'exploitations. Ces revenus tirés de l'essentiel des activités des femmes permettent aux différents ménages qui constituent les exploitations d'acheter les aliments de bétails. Ceci nous permet de montrer le rôle central des femmes dans la division des tâches et l'équilibre des organisations interrogées. Si les femmes étaient entretenues dans le passé par les revenus issus de produits animaux, en particulier le lait aujourd'hui, ce sont elles qui s'activent à côté des jeunes hommes pour sécuriser et veiller sur les déplacements des animaux vers les rares pâturages et les points abreuvements situés autour des exploitations. Ainsi, cette étude montre que les jeunes hommes et femmes jouent un rôle de premier degré, mais encore très sous-estimé par la recherche portant sur le genre et la dynamique au sein des exploitations agricoles. De même, elle établit la relation jeunes-devenir des petites exploitations agricoles dans le delta du fleuve en rapport avec l'agriculture irriguée et les marchés agricoles. Ceci nous permettra de questionner l'incidence des agro-business sur les exploitations agricoles à partir du point de vue des jeunes, des chefs exploitations et des représentants des agro-business.

3.3. Incidence des agrobusiness sur les exploitations familiales agricoles

L'analyse de la relation entre les agrobusiness et les exploitations a permis de noter une corrélation beaucoup plus négative que positive. Assurément, les observations de terrain montrent que des entreprises agricoles cherchent à assoir leurs hégémonies plutôt que d'entraîner le développement agricole. Ainsi deux raisons permettent de justifier cette affirmation. La première relative à la logique de production indique que les agrobusiness ont accaparé toute la chaîne de valeur du riz (production, transformation et commercialisation) et développent du mécénat via des paysans pour leur maintenir dans la pauvreté (don de résidu de culture, aide social, faciliter d'accès à l'eau, etc.). La seconde raison, conséquence de la première est liée à une relation moins économique, employé et d'employeur. Ce système de rationalité de profit façonné par les agrobusiness est un frein pour un développement agricole basé sur les grandes et petites exploitations agricoles. Aujourd'hui, le seul système de

développement agricole capable d'absorber le chômage en milieu rural sénégalais est celui pouvant associer les petites et moyennes entreprises familiales agricoles à l'objectif de l'autosuffisance en riz.

3.4. Avantages de la cohabitation entre les exploitations familiales agricoles et les agrobusiness dans le delta du fleuve Sénégal

Malgré les réticences observées du côté des chefs d'exploitations, la cohabitation entre les agrobusiness et les exploitations familiales agricoles se justifie. Les producteurs, à la fois associés et rivaux, sont bien conscients d'être condamnés à cohabiter dans cette dynamique irréversible au sein du delta. C'est la raison pour laquelle, leur présence est perçue par les jeunes comme une opportunité que comme un inconvénient (voir le tableau 2) par les jeunes interrogés.

Tableau 2 : Récapitulatif des données liées aux avantages et aux inconvénients de l'implantation des agrobusiness

```
> prop.table(table(base$`presence_Agro-industrie`))* 100 # fréquence absolues (pourcentage)
      Non      Oui
39.48498 60.51502
> prop.table(table(base$si_membre_family_travail))* 100 # fréquence absolues (pourcentage)
      Non      Oui
67.81116 32.18884
> prop.table(table(base$si_avantage_1))* 100 # fréquence absolues (pourcentage)
      Non      Oui
32.18884 67.81116
> |
```

Source : données de l'enquête, 2021

Le rapport entre les exploitations familiales agricoles a permis de constater que 60% des agropasteurs installés dans les 05 communes de la zone d'étude subissent la présence d'un agribusiness ou d'une agro-industrie. L'approche de la géographie sociale utilisée pour identifier les exploitations enquêtées a permis d'établir, à partir des données, la distance qui les sépare des fermes agricoles compris dans un rayon de moins de 100 mètres de l'espace social de vie (le campement), du point d'abreuvement, des pistes de passages et des rares pâturages remettant en cause les Plans Occupations et d'affectations de Sols. Par contre, 40% des agropasteurs sont installés dans la zone périphérique du delta, hors des terres de basfonds sont contraints par les extensions agricoles. Ce fait s'explique par les mutations subies par les terroirs d'élevage, compromettant l'organisation en place et créant d'une part, un problème d'accès aux ressources liées à l'espace, aux points d'eau et aux pâturages et d'autre part, une dépendance de l'élevage aux résidus des cultures.

A cette situation, D. Ka, agropasteur (nouvellement installé dans le Ferlo) relate que « *l'ultime objectif des extensions des fermes agricoles, des agrobusiness étrangers ou sénégalais sur les terres d'élevage avec la complicité des autorités locales est de faire quitter les autochtones, qu'ils considèrent comme non productifs* ». Par ailleurs, un autre agropasteur A. Diop nous confie que

La fixation des élevages dans les terroirs, favorable au développement d'un modèle, l'élevage intensif, déployé par la SAED, chargée de l'aménagement et de l'encadrement, à travers d'importants investissements autour des forages et du déploiement des vaches laitières de races est un leurre pour déplacer les exploitations d'éleveurs vers des zones moins importantes et distantes des points d'eau et des riches pâturages de basfonds.

La fixation interrogée et remise en cause par A. Diop trouve sa source dans les unités pastorales (UP). Il s'agit d'un programme consistant à regrouper l'ensemble des campements se trouvant dans une zone d'influence d'un forage se trouvant dans un rayon 15km et partageant les mêmes espaces agricoles et pastorales (A. wane et al, 2006). Pour A. Ka, « *la création des UP a permis de déplacer et de fixer les troupeaux et les campements afin de protéger les investissements étrangers mais aussi de transformer les éleveurs en ouvriers agricoles* ». Les UP, en tant qu'instrument de gestion et d'organisation des campements ont été déployé à partir de 1979, par le projet de développement au Sénégal oriental (PDESO), suite à la grande sécheresse de 1974 qui a décimé une bonne partie du cheptel bovin introduit par le PAPEL dans le Ferlo. Cette expérience est reprise par le projet de développement agricole dans le département de Matam (PRODAM) et dupliqué dans delta pour mieux contrôler les agropasteurs. En outre, les POAS financés par les partenaires agricoles qui étaient censés contribuer à sauvegarder les terroirs en fonction de leur vacation, sont utilisés pour identifier les périmètres nouvellement annexes. De par sa fonction militante, cet outil est dénoncé est remis en cause par les paysans qui l'appréhendent comme un document de reconnaissance des extensions dénoncées par les populations.

Conscients des enjeux liés à la productivité, nécessitant la conquête de nouveaux périmètres agricoles, 67% des agropasteurs soutiennent que ces investissements sont loin d'être des opportunités mais représentent, une menace pour le devenir des petits exploitants, et surtout, de l'agriculture familiale qui sont les leviers de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la région explorée. A l'opposé, 33% des paysans interrogés, situés à proximité des agrobusiness

attestent que ces derniers sont des opportunités en ce sens qu'ils accordent directement ou indirectement des aides sociales et de nature financière (voir le tableau 3).

Tableau 3 : Récapitulatif des avantages en nature

```
> prop.table(table(base$nature_Avantage))*100
```

Aide social	Autres	Don
23.605150	6.437768	3.433476
octroi produits horticoles	Residu culture	service social
3.004292	60.944206	2.575107

> #####graphique#####

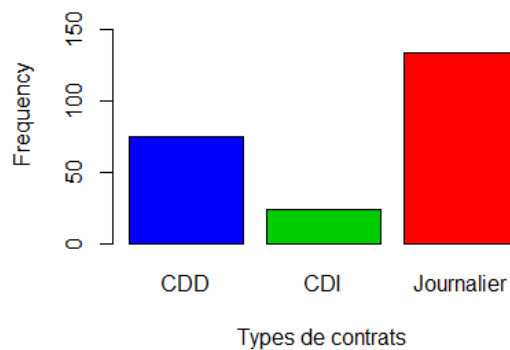
Source : donnée de l'enquête, 2021

Au-delà de ces opportunités en nature présentées ci-dessus, certains agriculteurs confirment que ces entreprises agricoles ont aussi une forte capacité de création d'emplois qui profitent encore moins aux jeunes et aux femmes.

3.5. Les opportunités d'emplois et les entreprises agricoles à l'échelle des terroirs

Les contrats générés par les entreprises agricoles installées avec l'avènement des politiques agricoles, incitatives d'exonération des taxes, facilitant l'implantation des nouveaux acteurs agricoles dans le delta, permet de déterminer les offres d'emplois et parmi eux, ceux qui sont accessibles aux autochtones. Cette construction se base sur les données collectées auprès des petites exploitations agricoles et les jeunes en âge de travailler, situés dans les 05 communes dans la zone d'étude. Ainsi, la présentation graphique qui suit fait le point sur les contrats créés par les entreprises agricoles.

Graphique 2 : typologie des contrats générés par les agrobusiness



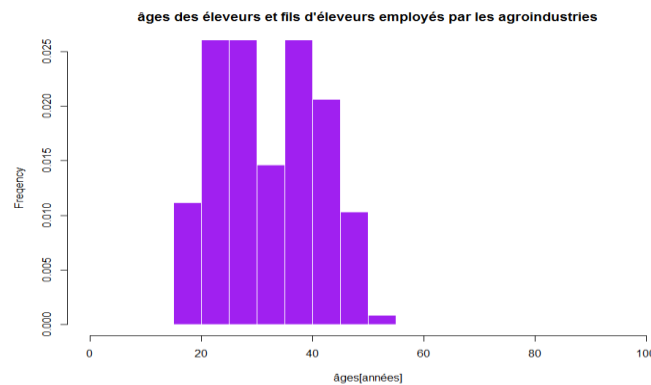
Source : données de l'enquête, 2021

Contrairement aux objectifs de modernisation et d'amélioration de la production locale en riz assignés, aux entreprises agricoles en échange des mesures incitatives (suppression des taxes, l'accès au foncier et sécurisation des investissements), les données recueillies ont montré que les emplois créés par les agrobusiness profitent beaucoup plus aux migrants (employés venus d'autres terroirs que de celui du delta), qu'aux producteurs locaux (Burnod et al, 2012). De ce fait, la description des données relatives aux types d'emplois indique le pourcentage des types emplois créés par les entreprises agricoles dans les 05 communes. Il s'agit entre autres, de 14% de contrats à durée déterminée (CDD), de 06% de contrats à durée indéterminée (CDI) et de 80% de contrats de journalier (CJ). De même, la relation contrats et compétences professionnelles a permis de comprendre pourquoi les jeunes et les femmes sont-ils majoritairement recrutés comme des journaliers tandis que les contrats de CDD et CDI sont, à 96%, octroyés à des travailleurs venus des grandes villes dont Saint-Louis, Thiès, Casamance, Dakar et Louga ? Tout ceci remet en cause les promesses faites aux communautés. Par ailleurs, si l'option du recours aux grands investisseurs pour la modernisation de l'agriculture dans le delta justifie les politiques d'incitations de l'implantation des grandes exploitations agricoles, ils n'ont, pu, pour autant, accéder aux résultats escomptés. L'intensification des productions agricoles pour atteindre l'autosuffisance en riz, la modernisation des matériels agricoles et la création d'emplois sont les objectifs auxquels n'ont pu aboutir. Il devient pertinent de questionner l'adaptabilité de ce système très peu favorable à l'expansion de la production locale.

3.6. Jeunes agropasteurs face aux opportunités agricoles dans le delta

Le diagnostic du système de production en place, l'accessibilité des contrats les plus rémunérateurs ou moins précaires sont les leviers d'action que l'intervention à travers l'encadrement doit saisir pour de développement de l'agriculture afin de générer beaucoup plus d'opportunité l'emploi dans le delta. Ainsi, l'analyse de l'accès des jeunes aux emplois suscités par la dynamique agricole favorisée par l'implantation les entreprises d'agrobusiness permet d'identifier le niveau d'exécution des engagements pris par ces dernières. En effet, elle permet de déterminer l'incidence de leur action sur les agropasteurs.

Graphique 3 : Identification des jeunes des terroirs ayant un emploi au sein agrobusiness



Source : données de l'enquête, 2021

L'examen de ce graphique indique une forte affluence de la population active, recrutée comme journalier au sein des agrobusiness. Toutefois, il nous permet de relever les types d'emplois réservés aux communautés résidents les terroirs d'investigation et celles venues des villes. Ainsi nous constatons que plus de 90% des jeunes, hommes et femmes qui travaillent au sein de ces entreprises sont tous des prestataires journaliers qui font gagner à d'autres acteurs de l'argent. On peut tenter de justifier la situation de ces ouvriers ou manœuvres agricoles par le manque de formations certifiantes et professionnelles des jeunes et femmes ruraux. D.D, ancien agent fortement impliqué dans l'implantation d'un agrobusiness en faillite, nous confie que « *la situation de précarité créée par les prestations journalières est en partie due à la très forte demande mais aussi favorisée et maintenue par des acteurs locaux* ». C'est pour cette raison que A. S, comptable au sein d'un agrobusiness situé dans le delta soutient que « *ce sont des acteurs locaux qui ont paradoxalement créé cette situation au profit de leur intérêt* ». En effet, ces derniers font de la sous-traitance pour des tâches (désherbage, gardiennage, nettoyage des canaux permettant de desservir l'eau à l'échelle des parcelles, récolte, etc.) bien précises avec les agrobusiness et fixent le salaire des prestataires journaliers. Sachant que la demande d'emploi est forte en milieu rural, et en particulier chez les jeunes, ils fixent des prestations journalières à 2000 FCFA ou 2500 FCFA en fonction de la tâche. Le profilage des acteurs impliqués dans cette entreprise nous a permis d'identifier des conseillers municipaux et/ou opérateurs économiques et des responsables de paysans. Ces derniers utilisent leur appartenance aux terroirs et aux communautés pour s'activer dans les négociations afin de faciliter l'octroi des terres aux agrobusiness. Le statut de négociateur et de facilitateur est très souvent mis en avant les acteurs (conseiller municipal, notable, fils du maire et fils du chef du village) pour bénéficier des privilèges (pointeur, recruteur, contrôleur du carburant, etc.) au détriment des

populations, de la dynamique des exploitations familiales et de l'accompagnement au développement de l'agriculture au sein des petites exploitations familiales d'agropasteurs.

D'après l'effectif de population appartenant aux terroirs 13,5 % des autochtones recrutés comme journaliers ont 40ans à 50ans pendant que 76,5% représentent des jeunes, dont 41% représentent des femmes et 35,5% des hommes.

3.7. Place des jeunes dans la viabilité socioéconomique des exploitations familiales agricoles

Dans le système de valeur des communautés interrogées (peulh, wolof et maure), les femmes et les jeunes quels que soient leur fonction et rôle au sein exploitations agricoles ne sont pas responsables, mais indispensables pour le présent et le devenir de l'organisation sociale et technique. Ce système non égalitaire accorde moins de privilèges qu'aux hommes. Or, les observations permettent de noter que la viabilité socio-économique de ces organisations dépend de leur investissement dans la répartition du temps de travail journalier, mais aussi dans la composition des revenus des ménages, à travers la commercialisation des produits agricoles. C'est dans ce sens que l'économiste et sociologue russe Alexander Tchayanov a souligné, dès le début du 20 siècle, que la reproduction de la famille (économique et alimentaire) est garantie par un sur-travail structurel et non reconnu, essentiellement des jeunes. C'est la force agricole familiale par rapport à des structures de production basées sur des rapports salariaux, mais c'est aussi une source de tensions croissantes. Les jeunes ne bénéficient généralement pas d'une rémunération lorsqu'ils participent aux activités agricoles de la famille, même s'ils peuvent recevoir des « cadeaux » en nature ou en argent. Ils ont de plus en plus des besoins et des désirs dont la satisfaction nécessite des revenus monétaires.

Ce qui entraîne des flux migratoires des jeunes ruraux vers les villes. Nous avons aussi observé à l'échelle territoriale dans la vallée du fleuve, le développement d'un flux des zones de production pluviale vers les zones aménagées ou irriguées surtout pendant la saison sèche. Les jeunes s'adonnent à l'agriculture et nouent avec les producteurs locaux des contrats basés généralement sur le salariat ou le métayage.

Certains jeunes interrogés pensent que l'on peut réussir dans le delta en profitant des nouvelles opportunités favorisées par les grands investisseurs privés agricoles. Ils ont trouvé une nouvelle assurance devant les adultes et osent prendre des responsabilités. Ces changements seraient en partie dus, selon Loïc Barbedette (2013), à un « affaiblissement de la « société des pères », lié

à l'incapacité dans laquelle se sont trouvés, à un moment donné, les chefs de famille d'assurer la subsistance de la famille et transmettre l'amour du métier aux plus jeunes.

Les chefs d'exploitation sont alors devenus "dépendants" des activités de leurs épouses et de leurs enfants. On assiste dès lors à une sorte d'inversion des rôles et du rapport à l'avenir entre les jeunes, qui semblent plus sereins devant l'avenir. Des enquêtes menées auprès de jeunes engagés dans divers groupes chrétiens et musulmans au Sénégal et au Burkina Faso ont montré que les dynamiques puritaines et rigoristes étaient des instruments de mobilisation, utilisés par les adeptes pour contester leur environnement social et politique ainsi que l'ordre religieux traditionnel.

3.8. Rapport entre les agro-business et la logique salariale et de rendement

L'analyse des relations et des rétroactions entre les agro-business et le développement de la logique salariale et de rendement à travers le point de vue des jeunes agropasteurs et des chefs d'exploitations en contexte agricole nous a permis de faire deux constats :

- Les entreprises agricoles ont fortement contribué à la diffusion de la logique salariale, défendue par les jeunes ruraux comme un moyen d'autonomisation,
- un fait qui a une conséquence sur le renouvellement et la dynamique des petites exploitations remise en cause par les chefs d'exploitations familiales agricoles.

Le premier constat permet d'expliquer d'une part, que les facteurs favorables au développement de ce système de valeur générateur de comportement, mis en place par les agro-business est contraire à la solidarité et à l'entraide, d'autre part, les conséquences qu'il a entraînées sur le devenir des jeunes et des petites exploitations installées dans le delta. En effet, le développement de la logique salariale noté chez les jeunes agropasteurs interrogés s'explique par l'implantation des premières entreprises agricoles dans les années 2000, puis s'est vulgarisé après une décennie, c'est-à-dire à partir de 2012, avec le projet PDIDAS. De même, le rendement, en tant qu'objectif premier des investisseurs agricoles grâce à la mécanisation à outrance des cultures, favorisée par ailleurs, par la maîtrise de l'eau et la démultiplication des aménagements agricoles. En effet, la logique salariale est présentée comme une opportunité en ce sens qu'elle permet de créer des emplois rémunérés, rendant les jeunes de plus en plus autonomes par rapport aux exploitations familiales. A. Ba indique à ce propos :

L'agriculture n'a pas remplacé l'élevage pour les peuls, mais elle est devenue beaucoup plus rentable que l'élevage. Auparavant, ce sont les ressources générées par la pratique de l'élevage qui nous permettaient de cultiver. De nos

jours, c'est le contraire. Ce sont les cultures qui fournissent plus de 65% des aliments de bétail au troupeau.

Dans la même perspective, O. D relate que

La dynamique agricole s'explique surtout par l'implantation des usines qui ont une forte capacité d'acheter à tout moment aux paysans leur production en riz. Au-delà des emplois générés, nous savons tous que la culture du riz est devenue une source de revenus sûre pour les exploitations, mais aussi pour les jeunes agropasteurs que nous sommes.

Les opportunités entraînées par l'agriculture de marché, à travers le salaire et le rendement chez les jeunes, ont une incidence avérée sur les exploitations familiales agricoles. Il s'agit du second constat que nous avons pu identifier par l'intermédiaire des données du terrain. Elles remettent en cause l'équilibre durable des exploitations familiales agricoles, avec la démultiplication des logiques de production, créant une sorte de conflit intergénérationnel opposant les jeunes et les aînés. Pour les premiers, le futur des petites exploitations se trouve dans le développement de l'agriculture des agropasteurs. Or, pour les pères, défenseurs de la logique de conservation, le développement de la logique salariale, imposée de l'extérieur est un moyen de domination qui a pour but de créer la dislocation des petites exploitations considérées comme autochtones.

Discussion

En mettant en débat les résultats de nos observations en rapport à la production scientifique, l'étude permet de renouveler les connaissances sur les dynamiques en cours dans le delta du fleuve Sénégal. Une telle discussion permet de mettre à jour les connaissances sur l'incidence de l'action publique sur les paysans en milieu rural d'une part, mais aussi permet de faire un état des lieux des changements que la cohabitation entre les agro-business et les exploitations familiales agricoles ont suscité tant, sur les modèles de productions, que sur le renouvellement des exploitations.

A propos de l'incidence de l'action publique du secteur agricole sur les appréhensions (implication dans l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire dans la région, accès aux financements et à la technologie agricole) des petites unités agricoles confrontées à divers défis, notamment, de la viabilité socio-économique, de la crise de l'emploi et de la compétitivité des jeunes faces aux opportunités d'emplois direct et indirect agricoles, dû au retard de la démocratisation de la formation professionnelle dans le delta. A cet effet, on note un décalage entre le développement agricole formulé par les prescripteurs du développement agricole (le ministre de l'agriculture, de l'équipement rural et de la souveraineté alimentaire) et la sécurité alimentaire au sein des exploitations familiales agricoles.

Santoir. C (1993) et Tourand. F (2000) annonçaient il y a plusieurs décennies que la non-intégration des politiques hydro-agricoles ont occasionné une aigüe concurrence entre éleveurs et agriculteurs. Or, Magrin. J (2018) soutient en substance que la libéralisation qui était une option pour rentabiliser les investissements hydro-agricoles et créer de nouveaux emplois ont entraîné très rapidement la transformation des territoires à travers l'extension des périmètres agricoles.

Aujourd'hui, le paradoxe demeure, mais dans d'autres termes. Le développement agricole est exclusivement porté par agro-business pendant que les exploitations familiales sont ignorées, pire condamnées par l'encadrement à l'agriculture vivrière et à peine rentable. Pour remédier à cette situation, il est nécessaire de repenser le système de production, en connectant les petites exploitations familiales à la production agricole liée aux défis de l'atteinte à la souveraineté alimentaire. Ceci permettrait non seulement de régler le problème de l'insécurité alimentaire et de l'emploi.

Comme l'a fait l'Équateur avec l'intensification (associant agrobusiness et petites exploitations agricoles familiales) de la culture bananière l'une des principales sources de devises (Dario Cepeda et Hubert Cochet, 2012), le Sénégal, à travers le Programme d'Accélération de la cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS, 2014-2017), devrait associer toutes les petites exploitations aux entreprises agricoles spécialisées pour deux objectifs : redynamiser les marchés par les productions issues des petites et moyennes exploitation et renforcer le pouvoir d'achat des ménages. A partir ces deux paramètres l'encadrement (ISRA, SAED et les services techniques de la tutelle) pouvait jouer sur le modèle proposé par les investisseurs agricoles pour booster les rendements agricoles des petites et moyennes exploitations. Contrairement à la situation employé-employeur dans laquelle se retrouve les paysans vis à vis les agriculteurs, l'ajustement du modèle en place au profit d'un autre basé sur une relation économique en rapport aux maillons de la chaîne valeur riz par exemple aurait pu permettre à ces agropasteurs qui pratiquent une agriculture de sécurité (Bonfiglioli, 1991) de s'intégrer dans la dynamique agricole qui prévaut dans le delta et de générées beaucoup plus d'opportunités à diverses échelles. Selon les jeunes à l'image de A. Ka (jeune agropasteur, de Ronkh), « l'avenir des élevages, des jeunes confrontés au chômage, de la sécurisation des terres des paysans dans la partie semi-humide et ses environs se trouvent uniquement dans le développement de l'agriculture des éleveurs et de l'évolution des relations avec les agrobusiness », un point de convergence que les jeunes âgés de 15 à 35 ans et les adultes âgés de 35 et plus. En ce sens, Adjanohoun et Sané (2021) avancent, à travers une étude interrogeant le point vu des chefs

d'exploitations familiales agricoles sur l'avenir de l'élevage dans la dynamique agricole, que « Le développement de l'agriculture des agropasteurs situés dans le delta se trouve dans le développement de l'agriculture à l'échelle des exploitations, mais aussi grâce au développement de relation économique avec les agro-business, encadrée par le marché ». Le système agricole en place dans la vallée selon D. Sow :

N'est ni favorable à un climat de développement de l'agriculture familiale pratiquée par les agropasteurs, ni favorable à la diffusion de la technologie agricole indiqué dans les programmes et les politiques publiques d'intervention pour justifier l'implantation des agri-industries dans le delta.

Dans cette dynamique A. Kane et B. Boye (deux agropasteurs situés dans la commune de Gandon) ajoutent que « la vraie vocation de la diffusion de la logique salariale et de rendement est de passer par les fils d'agropasteurs, pour acheter autonomie des paysans au prix d'emplois précaires et non sécurisés ». Par ailleurs, ce propos a été confirmé par les observations faites par Loïc Barbedette (2015) au Bénin sur l'impact des agro-business sur les éleveurs et les agriculteurs. Beaucoup de petites d'exploitations familiales redoutent de perdre la liberté de conduire leur vie et leur animal selon le système de valeur et d'y trouver leur épanouissement tant pour l'éleveur que pour l'agriculture ouest-africain. Au Sénégal dans le delta du fleuve, on assiste plutôt à une rupture de confiance. O.N, membre de conseil municipal à Ngnith, pour sa part, laisse entendre que :

Les opportunités avancées par les grandes entreprises agricoles étrangères et sénégalaises ne sont que des leurres car depuis plus de deux décennies, ces dernières n'ont permis à aucun jeune et à aucune petite exploitation familiale agricole de se développer. A la place des promesses d'emplois aux jeunes hommes et femmes, elles ont créé beaucoup de problèmes. Certains jeunes et GIE de jeunes ont cédé des terres qui n'ont jusqu'ici pas été mis en valeur par les entreprises engagées à Ngnith.

A.N, agricultrice à Ronkh, membre de la fédération des périmètres autogérés (FPA), nous confie que « la volonté de l'Etat par rapport au développement de la filière à travers la chaîne de valeur de riz et de l'oignon portée par les entreprises agricoles est une bonne vision, qui cependant est mal articulée dans pour une approche adaptée ». L'analyse de ces propos montre que la libération agricole dans le delta est mal menée. Cela a d'abord entraîné la rupture du système de gestion agro-halio-pastorale traditionnel et maintenant, pousse les petits exploitants à aller s'installer dans la périphérie de la zone humide. Malgré les cris de cœur et le scepticisme manifestes qui traversent le discours de certains acteurs par rapport aux choix du développement agricole et de l'accès aux services sociaux de base par les entreprises à grande capacité, les jeunes sont persuadés que leur salut se trouve dans la diversification des pratiques agricole génératrice de revenus.

Ceci montre bien que la cohabitation entre les entreprises agricoles et les unités agricoles à une incidence avérée à la fois sur les jeunes agropasteurs, mais aussi sur les petites structures agricoles installées dans le delta du fleuve Sénégal. Dès lors, on assiste progressivement à une nouvelle reconfiguration en cours de l'histoire des exploitations familiales qui milite fortement pour une agriculture durable et rentable. Ainsi, la cohabitation entre ces associés lors des dernières décennies a façonné chez les travailleurs saisonniers, agropasteurs une dépendance au salariat parce que contribue à leurs moyens d'existence et à ceux de leur famille Gérard. P et al. (2022).

Conclusion

En définitive, l'objectif de cette contribution est de questionner d'une part, la place des jeunes agropasteurs dans les politiques publiques agricoles et de cerner le processus de la prise de décisions au sein des exploitations familiales agricoles après les deux dernières décennies de cohabitation avec les entreprises agricoles dans le delta du fleuve Sénégal. Un prétexte pour cerner l'adaptabilité des prescriptions mises en place par les structures en charge le développement du secteur agricole, mais aussi déterminer la dynamique des petites exploitations agricoles à partir du rôle des jeunes dans la prise de la décision. L'analyse des données recueillies sur le terrain a montré qu'il y a une différence prégnante entre la vision du développement agricole, porté par les agro-industries et les défis au développement, prise jusqu'ici réellement en charge par les partenaires au développement à travers l'intervention. De même, le point de vue des jeunes est de plus en plus pris en compte dans les options de productions au sein des exploitations familiales agricoles. L'agriculture des éleveurs interrogés n'est plus seulement une activité vivrière, il permet aussi d'alimenter le marché selon Abdou Sow. Ainsi, la production annuelle rizicole est orientée à 85% sur le marché pendant que les cultures de la pastèque, de la tomate, de l'oignon sont orientées à 100% sur le marché. On note à partir des résultats un enchâssement de la rationalité de profit dans la rationalité de sécurité au sein des petites exploitations familiales qui permet aux éleveurs de continuer à exister. Par rapport à la question de recherche, nos observations indiquent que le rapport entre les agro-industries et les populations locales dans la région permet aux jeunes de mieux peser sur les décisions et les choix de productions. La dynamique de l'agriculture familiale en cours n'est pas un choix extérieur, mais une stratégie élaborée grâce à la cohabitation a permis d'intégrer les potentialités de l'agriculture de marché. Face aux différents constats, il serait important de mesurer dans les perspectives de recherche, la contribution réelle des petites exploitations agricoles à travers la production en riziculture, la pastèque, la tomate et l'oignon. Ceci permet

de replacer les petites exploitations agricoles au cœur de débat portant sur l'autonomie de l'agriculture.

Références bibliographiques

ADJANOHOUN Dimitri Samuel, 2020, « Le modèle compréhensif de l'évolution des pratiques d'élevage : une alternative pour cerner les transformations des élevages en contexte d'intensification des cultures irriguées dans le delta du fleuve Sénégal », *Revue africaine des sciences humaines de Bamako*, N°025, ISSN, pp 57-68.

ADJANOHOUN Dimitri Samuel et SANE, Ibou, 2021, « Les élevages et la coexistence des pratiques agricoles : entre innovation et stratégie de résilience dans le delta du fleuve Sénégal », *Revue des lettres, Sciences Humaines et Sociales*, N° 13, série A, ISSN, p.83-100.

ANCEY Véronique et MONAS Gorges, 2005, « Le pastoralisme au Sénégal entre politique « moderne » et gestion des risques par les pasteurs », *Revue Tiers Monde*, T. XLVI, N° 184, p.761-783.

BOUGMA Moussa, KABORE Sidbewendé Théodore, BECQUEY Elodie, 2021, « La modernisation des exploitations familiales améliore la durabilité de la sécurité alimentaire des ménages agricoles au Burkina Faso », *Revue Développement et Economie Agricole*, p.57-68.

BONFIGLIOLI Angelo, 1990, « Pastoralisme, agropastoralisme et retour : itinéraire sahéliens » in *Société pastorales et développement* », *cahier de Sciences Humaines*, N° 26, Paris, p.255-266.

CAPILLON A., 1988, *Jugement des pratiques et fonctionnement des exploitations : Pour une agriculture diversifiée*. Paris, l'Harmattan, 336 p.

CEPEDA Dario et COCHET Hubert, 2012, « Agrobusiness et agriculture familiale. Le secteur de la banane fruit d'exportation en Equateur », *Revue tiers Monde*, N° 210, p.183-203.

Coordination Sud, 2014, *Les notes de la C2A. Former les jeunes ruraux pour développer les agricultures familiales*, N° 19, septembre.

FAYE M., 2001, « La gestion communautaire des ressources pastorales du Ferlo sénégalais : l'expérience du projet d'appui à l'élevage », in *Elevage et gestion des parcours au Sahel, implications pour le développement*, E. Tielkes, E. Schlecht et P. Hiernaux (Editeurs), Allemagne, Stuttgart, p.165-172.

BRONDEAU Florence, 2013, « Confrontation de systèmes agricoles inconciliables dans le delta intérieur du Niger au Mali ? », *Études rurales*, N°191, p.19-35.

GIRARD Pierre et al., 2022, « Une agriculture familiale de plus en plus dépendante du salariat ? les travailleurs saisonniers dans l'agriculture familiale sénégalaise (régions des Niayes et du delta) », *Cahiers d'Etudes Africaines*, N°245-246, p.207-239.

GUILLAUMONT Patrick, 1993, « Politique d'ajustement et développement agricole », in *Economie Rurale*, N° 216, p.20-29.

BARBEDETTE Loic, 2013, *Projets d'exploitations d'éleveurs en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale*, synthèse illustrée par 33 Études de cas, De 130 Études réalisées en 2010 et 2013 par l'association pour la promotion de l'élevage au Sahel en savane dans 09 pays.

Livre des résumés de colloque international, 2017, *Le pastoralisme dans le courant des changements Globaux : défis, enjeux, perspectives*, PPZS, 308 p.

MAGNANI S. D., 2009, *Formes de sécurisation des ménages d'éleveurs et validation d'un modèle de vulnérabilité pastorale dans le Gourma malien*. Paris : Mnhn, Cirad, Agroparistech, mémoire de Master, 52 p.

MAREGA Oumar et MERING Catherine, 2018, « Les agropasteurs sahéliens face aux changements socio-environnementaux : nouveaux enjeux, nouveaux risques, nouveaux axes de transhumance », *Revue Espace Géographique*, tome 47, p.235-260.

SOULLIER Guillaume, MOUSTIER Paule et BOURGOIN Jérémy, 2018, « Les effets des investissements d'agrobusiness sur les agriculteurs familiaux. Le cas de la vallée du fleuve Sénégal. », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, N° 366, p.61-79.

SOURISSEAU J-M. (2014). *Agricultures familiales et mondes à venir*, Versailles, France : Quae, 360 p.

RANGE Charline et COCHET Hubert, 2018, « Multi-usage familial et agriculture de firme sur les rives du lac Tchad : une comparaison des performances économiques », *Natures Sciences Sociétés*, p.26.

ROLLAND Jean-Pierre, 2016, « La formation agricole et rurale des jeunes, un enjeu crucial en Afrique », *revue Afrique contemporaine*, N°259, 22 p.



TOURRAND F. et JAMIN F. Y., 1986, « L'agriculture du décrue dans la vallée du fleuve Sénégal : les cultures traditionnelles du waalo et du Falo », *Revue d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux*, N°39, p.51-67.

WANE Abderrahmane, ANCEY Véronique et GROSDIDIER Basile, 2006, « Les unités pastorales du Sahel sénégalais, outils de gestion de l'élevage et des espaces pastoraux », *Développement durable et territoires*, p.19.

ZOUNDI Sibiri J., 2012, « Agriculture vivrière : les Africains confrontés à des choix controversés de modèles agricoles », *Cahiers Agricultures*, N°21, p.366-373.